

## 1 CALENDRIER DE L'EXPOSANT

Vendredi 27 mars de 08h00 à 20h00 :	Début du montage à la halle des Expositions.
Samedi 28 mars de 08h30 à 12h00 :	Montage à la Halle des Expositions sur demande. (les associations qui désirent monter leur stand doivent impérativement informer le commissaire jusqu'au mardi 24 mars).
Lundi 30 mars de 08h00 à 20h00 :	Montage des stands.
Mardi 31 mars de 08h00 à 20h00 :	Montage et fin de l'aménagement des stands.
Mercredi 01 avril :	Ouverture du Salon à 08h00. Présence sur les stands obligatoire 10' avant l'ouverture.
Mercredi 01 avril :	Inauguration du Salon à 16h00 (visite du salon avec les Autorités). Puis à 17h30, cérémonie officielle au complexe Cinémont à Delémont.
Samedi 04 avril à 18h30 :	Remise des prix des différents concours au complexe Cinémont à Delémont.
Dimanche 05 avril de 16h00 à 20h00 :	Début du démontage (occupation des stands jusqu'à 16h00).
Lundi 06 avril de 08h00 à 20h00 :	Démontage.
Mardi 07 avril de 08h00 à 18h00 :	Suite et fin du démontage.

Durant la manifestation, les exposants ont accès à leurs stands une demi-heure avant l'ouverture officielle.

Pour les concours SwissSkills, horticulteurs, village de l'artisanat, Poivrier d'Argent, des dates de montages spécifiques peuvent être demandées auprès du commissaire.

## 2 HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON

Mercredi	08h00 – 17h00
Jedi	08h00 – 17h00
Vendredi	08h00 – 18h00
Samedi	09h00 – 18h00
Dimanche	09h00 – 16h00

## 3 INSTALLATION DES STANDS

Devoirs de l'exposant :

- 1) Consulter la notice technique du règlement.
- 2) Respecter la surface attribuée.
- 3) Ne pas empiéter sur les stands voisins ou les allées.
- 4) Respecter les règles usuelles de sécurité.

## 3 SERVICE DE SECURITE

Un service de sécurité assurera une surveillance du site toutes les nuits, du lundi soir 30 mars au lundi matin 06 avril entre 17h00 et 08h00.

## 4 NETTOYAGE

L'entretien des couloirs d'exposition, de l'entrée ainsi que l'évacuation des déchets poubelles sont assurés chaque jour à 07h00 et 18h00 par un service interne. Ce même service interne assurera le nettoyage des sanitaires durant l'ouverture du salon. Toutefois, le nettoyage de votre stand vous incombe.

## 5 ASSURANCE

L'exposant doit s'assurer auprès d'une compagnie d'assurance de son choix pour tout dégât matériel qui peut survenir lors du transport, du montage et démontage du stand, le vol, les dégâts d'eau et l'incendie.

## 6 ACHATS DE BONS DE REPAS

Des bons repas doivent être commandés par mail uniquement à Monsieur Loïc Siegenthaler, [info@lacroisee-sport.ch](mailto:info@lacroisee-sport.ch), au prix de CHF 17.-, pour les apprentis CHF 12.- (boisson de 3 dl comprise). **La réservation devra se faire jusqu'au 25 mars.** Les bons seront à retirer le mardi après-midi 31 mars ou le mercredi matin 01 avril au restaurant du salon.

## 7 SWISSCOM WIRELESS – WIFI

Cette connexion spécifique sera opérationnelle pour les exposants qui en ont fait la demande.

## 8 HEBERGEMENT

Pour réserver une chambre d'hôtel, il y a lieu de contacter :

Jura Tourisme  
Place de la Gare 11  
2800 Delémont  
[info@juratourisme.ch](mailto:info@juratourisme.ch)  
032 432 41 70

## 9      **Contacts**

### **Le Commissaire du Salon de la Formation**

Pascal Docourt  
[pascal.docourt@jura.ch](mailto:pascal.docourt@jura.ch)  
032 420 91 00  
079 652 89 37

Lors du salon, les personnes susmentionnées peuvent être jointes pour différents problèmes techniques :

### **Electricité**

Luc Migy  
[luc.migy@jura.ch](mailto:luc.migy@jura.ch)  
079 893 68 71

### **Infrastructure**

Jean-Daniel Bangerter  
[jean-daniel.bangerter@jura.ch](mailto:jean-daniel.bangerter@jura.ch)  
079 704 87 06

### **Conciergerie**

Claude-Alain Brütschi  
[claude-alain.brutschi@jura.ch](mailto:claude-alain.brutschi@jura.ch)  
076 323 26 63

***Au plaisir de vous rencontrer***

***Bon Salon***